

## Intégrer une L3 générale avec un BTS ?

Par **Max9434**, le **18/01/2020 à 21:32**

Bonjour à tous,

Je m'appelle Maxime, j'ai 25 ans, et je travaille actuellement à temps plein sur Paris depuis 2016. J'ai quitté mon sud natal pour m'insérer dans la vie professionnelle, et j'ai pu accéder il y a un an au poste de gouvernant général, en statut cadre, dans un établissement cinq étoiles. C'était mon objectif et celui-ci a donc été satisfait.

Malheureusement, la réalité du secteur hôtelier m'a fait prendre conscience que ce n'est dès lors plus ce que je recherche. Grand passionné de langue à mes heures perdues (quoi que, cela représente plus de 80% de mon temps libre), j'ai tenu à passer trois DCL (diplôme de compétence en langue), qui m'attribuent un niveau à vie dans la langue ciblée. J'ai eu un niveau C1 en anglais ainsi qu'en espagnol. J'attends toujours les résultats de mes épreuves d'italien, que j'espère similaires à ceux des deux premières langues.

Récemment, je me suis déclaré auto-entrepreneur et je donne des cours d'anglais et d'espagnol dans des écoles privées auprès d'élèves âgés de 6 à 16 ans (du CP à la seconde), en plus de mon emploi à 39 heures par semaine de gouvernant général. Je dois avouer que j'adore enseigner et transmettre mon savoir en langue, savoir que j'ai nourri avec le temps après le lycée, en plus de l'allemand et du portugais vis-à-vis desquels je me suis initié en autodidacte. Bref, j'envisage d'enseigner, mais à ma façon, sans passer par les normes de l'éducation nationale en établissement public qui sont pour moi assez strictes et restrictives.

Ainsi, je compte démissionner de mon CDI en hôtellerie début février prochain, cela me permettra de dégager davantage de temps libre pour accepter diverses missions de cours auprès de clients ou d'entreprises faisant appel à mes services. Toutefois, dans l'optique d'intégrer un centre GRETA afin d'enseigner à des adultes un maximum de langues possibles, un BAC+3 est nécessaire.

Or, je dispose d'un BTS responsable hébergement (BAC+2 donc) et je souhaiterais intégrer une licence 3 à distance :

- Soit en double licence si possible LLCE anglais et LLCE espagnol
- Soit en LEA anglais-espagnol

Mes question sont les suivantes : L'université de Paris Nanterre, proposant ces trois licences

à distance, peut-elle accepter ma candidature en L3 malgré mon BTS ? (je précise que le contenu de ce BTS était de moitié porté sur les langues vivantes anglais - espagnol professionnel, et de l'autre moitié sur la mercatique, comptabilité et ressources humaines). Je compte peut-être sur mes certifications de langue ainsi que sur mon parcours professionnel pour contrebalancer mon passif non-universitaire...

D'autre part, après avoir lu les annales des L3 de la LLCE, beaucoup de termes portés sur la linguistique me semblent pour le moins flous. Ne serais-je pas trop en difficulté en intégrant la L3 sans être passé par la L1 ou L2 ? Si cela m'est accordé par l'université elle-même, bien entendu.

Enfin, dans le cadre d'une poursuite en Master, dont mon rêve absolu étant de continuer divers Master en langue en même temps que je parviens à assurer des cours en auto-entrepreneur, puis-je cumuler plusieurs Master ? Si oui, faut-il une ou deux années après la licence pour le / les obtenir ?

Autrement dit, après ma double licence L3 LLCE anglais espagnol ou ma L3 LEA anglais-espagnol validée, puis-je effectuer deux ans de Master en anglais, puis par la suite un ou deux ans en espagnol pour respectivement valider un BAC+5 anglais ET un BAC+5 espagnol ? De même, dans l'utopie ultime, est-il possible également de faire de même avec l'italien par exemple que je maîtrise bien également (réaliser une année de Master pour valider un BAC+5 en italien) ?

J'ai beaucoup de mal à trouver les réponses dans les méandres d'internet. Je vous remercie infiniment par avance quant aux réponses que vous pourrez me livrer !

Au plaisir de vous lire.

Maxime.

Par **Yzah**, le **19/01/2020** à **00:40**

Bonjour,

je ne connais que très peu les passerelles universitaires. Je viens aussi d'un BTS et j'ai basculé en droit (L1). Tout ce que je peux vous conseiller c'est de contacter directement la fac et de voir avec la scolarité.

De mon ressenti la marche entre BTS obtenu avec 16 de moyenne et la L1 droit (à Nanterre ?) validé à 12.9, cette marche était déjà conséquente. J'ai dû cravacher et m'entêter pour réussir à trouver les bonnes méthodes et à me mettre en selle pour réussir l'année. Le BTS et la fac sont deux planètes qui n'ont rien en commun. Alors passer en L3 directement, je ne

sais pas... Le mieux est de voir avec la fac directement (le plus tôt sera mieux).

[quote]

Ne serais-je pas trop en difficulté en intégrant la L3 sans être passé par la L1 ou L2 ?

[/quote]

J'espère que d'autres membres du forum plus éclairés vous répondront ?

Par **Lorella**, le **19/01/2020** à **12:04**

Bonjour Maxime

Ici vous êtes sur un forum dédié au droit. Or vous nous parlez de langues étrangères. Ce n'est pas comparable. Ce qui est impossible pour l'un peut être possible pour l'autre.

Pour avoir réponses à vos questions, je vous conseille de contacter le service formation continue des universités que vous visez. A mon avis, vu votre niveau de langue acquis par votre BTS, votre expérience à temps plein en hôtellerie, vos diplômes de compétences en langue, votre expérience en enseignement, vous pourriez obtenir une équivalence pour passer directement en L3.

Si vous voulez enseigner auprès des adultes (formation continue) choisissez plutôt Langues étrangères appliquées. Cela correspond mieux à votre parcours. Vous aurez plus de débouchés. En effet les cours donnés pour les adultes ont un objectif professionnel. Dans le public, vous avez le GRETA, mais aussi les CCI